Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II - France



SADER MAXIGLUE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : SADER MAXIGLUE

Code : 161380/1 Type de produit : Liquide.

Utilisation de la : Adhésif. Cyanoacrylate.

substance/préparation

Producteur BOSTIK SA LA DEFENSE 6

16/32 Rue Henri Regnault

92902 PARIS LA DEFENSE Cedex

FRANCE

: + 33 (0) 1 47 96 94 65 N° de Téléphone. N° de fax : +33 (0) 1 47 96 96 90 Adresse email de la personne sds.box-fr@bostik.com

responsable pour cette FDS Numéro de téléphone d'appel

+ 33 (0) 1 45 42 59 59

d'urgence ORFILA

IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification : Xi; R36/37/38

Dangers pour la santé : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

humaine

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation : Préparation Nature du produit : Adhésif.

Nom des composants	Numéro CAS	%	Numéro CE	Classification
2-cyanoacrilate d'éthyle	7085-85-0	> 50	230-391-5	Xi; R36/37/38 [1]
Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus				

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

: Transporter la personne incommodée à l'air frais. Assurez-vous d'une bonne Inhalation

circulation d'air. Consulter un médecin.

: Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est Ingestion consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Appelez un médecin en cas de

persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé.

Date d'édition/Date de : 21/12/2009. Page 1 de 6

révision Ouick-FDS [16104-51401-23655-013266] - 2012-02-02 - 14:16:41

PREMIERS SECOURS 4.

Contact avec la peau

: Laver avec de l'eau et du savon. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas de brûlures chimiques, consulter un médecin dans les plus courts délais. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Consulter immédiatement un médecin.

Protection des sauveteurs

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

Note au médecin traitant

En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Movens d'extinction

Utilisables

Non utilisables

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

- : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
- : Ne pas utiliser de jet d'eau.

: Liquide combustible. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce aui risque d'entraîner une nouvelle explosion.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote Poussière et fumées

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

: NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

Méthodes de nettoyage

Petit déversement accidentel

- : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.
- : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés. Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu et l'absorbant dans un contenant de récupération approprié. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Date d'édition/Date de : 21/12/2009. Page 2 de 6

MANIPULATION ET STOCKAGE 7.

Manipulation

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé. entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Ne pas réutiliser le conteneur de ce produit.

Stockage

: Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Stocker entre les températures suivantes: °C et °C

Matériaux d'emballage

Recommandé : Utiliser le récipient d'origine.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Nom des composants

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

recommandées

Procédures de surveillance : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires.

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser le système de ventilation par aspiration locale ou manipuler dans une enceinte ventilée. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion.

Mesures d'hygiène

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

: Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

Protection des yeux

Porter des lunettes, un écran facial ou toute autre protection intégrale du visage en cas de risque d'exposition directe aux aérosols ou aux éclaboussures, ou en cas de manipulation de la matière chaude.

Date d'édition/Date de : 21/12/2009. Page 3 de 6

révision Ouick-FDS [16104-51401-23655-013266] - 2012-02-02 - 14:16:41

SADER MAXIGLUE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection de la peau

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES 9.

Informations générales

Aspect

État physique : Liquide. [Gel]

Couleur : Clair. Odeur : Irritant.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point d'ébullition : >148.89°C (>300°F)

Point d'éclair : Coupe fermée: 71,111 à 93,333°C (160 à 200°F)

Pression de vapeur <0,067 kPa (<0,5 mm Hg) Masse volumique 1,05 g/cm³ [25°C (77°F)]

Solubilité : Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir

section 7). Une polymérisation dangereuse peut éventuellement se produire dans les

conditions de stockage ou d'utilisation suivantes:

Conditions à éviter Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : Matières à éviter

matières comburantes

Produits de décomposition Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de dangereux

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Irritant pour les voies respiratoires. L'exposition aux produits de décomposition peut

présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être

différés.

Ingestion : Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Irritant pour la peau. Contact avec la peau Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant Résultat **Espèces Dosage Exposition**

DL50 Orale 2-cyanoacrilate d'éthyle Rat >5 mL/kg

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Cancérogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé Non disponible.

Date d'édition/Date de : 21/12/2009. Page 4 de 6

[16104-51401-23655-013266] - 2012-02-02 - 14:16:41

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets chroniques : Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

: Aucune donnée spécifique. Ingestion

Peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

> irritation rougeur

Yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

> irritation **larmoiement** rougeur

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Biodégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets

: Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADNR	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated.	-	-	-		-
Classe IATA	Not regulated.	-	-	-		-

GE*: Groupe d'emballage

Date d'édition/Date de : 21/12/2009. Page 5 de 6

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Symbole(s) de danger



Irritant

Phrases de risque

: R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Conseils de prudence

S2- Conserver hors de la portée des enfants.

S23- Ne pas respirer les vapeurs.

S24/25- Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec

de l'eau et consulter un spécialiste.

Utilisation du produit

: Produit de consommation.

Inventaire d'Europe

: Inventaire d'Europe: Indéterminé.

Autres Réglementations UE

Phrases d'avertissement supplémentaire

: Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes.

Conserver hors de la portée des enfants.

Surveillance médicale

renforcée

: Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance

médicale renforcée: non concerné

16. AUTRES DONNÉES

Texte complet des phrases R citées dans les sections 2

et 3 - France

: R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Référence du texte complet des classifications se

trouvant dans les Sections 2

et 3 - France

Historique

Date d'impression : 21/12/2009. Date d'édition/Date de : 21/12/2009.

révision

Date de la précédente

édition

: Aucune validation antérieure.

Version : '

Élaborée par : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

: Xi - Irritant

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de : 21/12/2009. Page 6 de 6

révisio